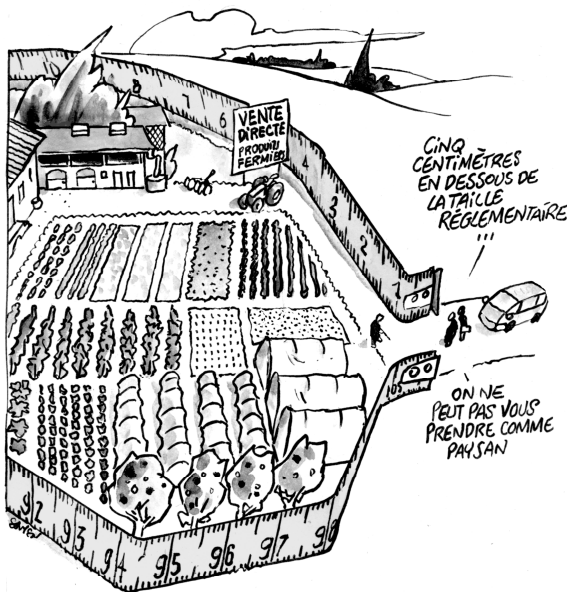




Formation

Statut social, statut juridique, statut fiscal :

quels choix pour mon installation ?

Vous avez un projet d'installation ou de création d'activités agricoles ou agri-rurales ?

Nous vous proposons une formation pour vous y retrouver dans la jungle des statuts !

Vendredi 25 novembre 2016,

Dans le sud Isère (lieu à préciser)

L'objectif de ces journées est de vous aider à comprendre les différents statuts et leurs implications, et vous donner les clefs pour choisir les plus adaptés à votre projet.

Au programme :

- ▶ Statut social : seuils d'assujettissement à la MSA, prestations, cotisations sociales, pluriactivité ; statut du conjoint...
- ▶ Statut juridique : forme individuelle et statuts collectifs
- ▶ Statut fiscal : réel et micro-bénéfice agricole
- ▶ Assujettissement à la TVA
- ▶ Statuts pour les activités non agricoles...

Ces journées alterneront temps d'apport théorique et réflexion sur votre propre situation, pour vous permettre de creuser et d'interroger vos projets afin d'être maître de vos choix.

Intervenants : Nicolas Saussaye, AFOCG Des Alpes

Ces journées s'inscrivent dans une formation modulaire de 7 jours proposée pour formaliser votre projet (commercialisation, chiffrage, statut...) dont vous pouvez suivre les autres modules.

Infos pratiques

Vendredi 25 novembre, de 9 h à 17 h

Lieu : Dans le sud Isère (à préciser)

Repas partagé sur place le midi

Inscription obligatoire.

Ces journées sont gratuites pour les ayant droits VIVEA – nous contacter dans les autres situations.

Un chèque de caution de 30 € vous est demandé pour confirmer votre inscription (non encaissé et restitué en fin de formation)

Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau

addear-sudisere@orange.fr, 07 81 78 96 38 / 09 60 03 50 14



Ces journées bénéficient du soutien de

Auvergne – Rhône-Alpes

